



juin 2022

PONT DU 14 JUILLET,
TOUJOURS LA DISCRIMINATION ??



**À L'APPROCHE DU 14 JUILLET, NOUS
RÉITÉRONS NOTRE DEMANDE FAITE AUPRÈS
DES AUTORITÉS MUNICIPALES DE S'EXTRAIRE
DE SA POSTURE DISCRIMINANTE ET
D'ÉTENDRE LE "PONT DU 14 JUILLET" ACCORDÉ
AU PERSONNEL DES CRÈCHES À L'ENSEMBLE
DES AGENTS DE LA VILLE DE MARSEILLE**

**NOUS RAPPELONS L'OBLIGATION DE
RESPECTER LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ DE
TRAITEMENT DES AGENTS ET DE NE PAS
ÉRIGER LA SÉGRÉGATION EN MODE DE
GOUVERNANCE**